

Codeco: les PME veulent de vraies mesures d'urgence, pas des cacahuètes

Le Comité de concertation de mercredi laisse un goût de trop peu aux petites entreprises et aux indépendants aux activités énergivores. Vite, du concret, réclament-ils au nom de leur survie.

Article réservé aux abonnés



«Devrons-nous couper nos frigos et fermer temporairement nos établissements, faute de pouvoir payer le courant?», se demandent certains bouchers. - Photo News.



Journaliste au service Economie

Par **Julien Bosseler (/3279/dpi-authors/julien-bosseler)**

Publié le 1/09/2022 à 18:04 | Temps de lecture: 4 min

On reste sur notre faim. Pourquoi un Codeco pour décider si peu de chose pour nous ? On est déçu, on s'attendait à une perspective, à quelque chose de plus couillu. Hahaha (*rire jaune*), on va droit dans le mur... » C'est sûr, les fruits du comité de concertation consacré ce mercredi à l'inflation historique des prix énergétiques laisse comme un goût amer dans le monde des petites et moyennes entreprises et des indépendants. Les représentants des PME et des autoentrepreneurs reprochent au fédéral et aux entités fédérées d'avoir pensé bien davantage aux particuliers qu'à leurs membres, pourtant en fâcheuse posture à cause de la fièvre tarifaire du gaz et de l'électricité. On songe aux activités les plus énergivores. Exemple : « Devrons-nous couper nos frigos et fermer temporairement nos établissements, faute de pouvoir payer le courant ? » C'est ce que se demande Pierre Bouillon, coprésident de la Fédération nationale des bouchers, charcutiers et traiteurs de Belgique.

Ce codeco, une occasion manquée pour les PME ? « Non, c'est un bon signal car le monde politique s'est enfin réveillé par rapport à la crise énergétique », juge, quelque peu à contre-courant, Bart Buysse, administrateur délégué de Fevia, la fédération de l'industrie agroalimentaire belge dont 97 % des membres sont des PME. « Mais maintenant, il n'y a plus de temps à perdre. Il nous faut des mesures à court terme. » Fevia attend d'ores et déjà une prochaine rencontre avec les ministres concernés – dont celle qui doit avoir lieu lundi prochain entre une série de fédérations patronales et David Clarinval (MR), ministre fédéral des PME, des indépendants et des classes moyennes. Et bien entendu le deuxième comité de concertation consacré à l'énergie qui se déroulera dans le courant de ce mois-ci.

📖 À lire aussi | [Comité de concertation: des mesures actées et des mesures qui restent à débattre \(au niveau européen\)](https://www.lesoir.be/462746/article/2022-08-31/comite-de-concertation-des-mesures-actees-et-des-mesures-qui-restent-debattre-au)

(<https://www.lesoir.be/462746/article/2022-08-31/comite-de-concertation-des-mesures-actees-et-des-mesures-qui-restent-debattre-au>)

Ces mesures à court terme, Fevia en a déjà une idée détaillée. « Il faut agir sur les coûts de réseaux et sur les accises pour calmer les prix du gaz et de l'électricité », demande Bart Buysse, également favorable à « de la souplesse dans l'octroi de permis pour pouvoir changer de source d'énergie. Dans certains cas de production, il est possible de glisser du gaz vers le diesel. » Encore faut-il que ce soit légalement aisé à réaliser.

« Un moratoire énergétique »

Dans l'immédiat et dans la perspective de nouveaux échanges avec les pouvoirs publics, l'Union des classes moyennes (UCM) met plutôt la priorité sur le paiement des factures d'énergie. « Ça, c'est la difficulté à résoudre le plus rapidement par un système de moratoire énergétique », estime Pierre-Frédéric Nyst, président de l'UCM. « Les petites entreprises pourraient continuer à payer leur acompte d'avant la flambée de prix, tout en bénéficiant pour le surplus d'un plan d'apurement, sans que les fournisseurs ne coupent les compteurs ou poussent leurs clients professionnels à la faillite. » L'UCM appelle aussi le monde politique « à permettre aux entrepreneurs de dégager de la trésorerie par une dispense de cotisations ONSS ».

À lire aussi | [Test Achats: le Codeco a fait «le strict minimum pour éviter un drame social»](https://www.lesoir.be/462858/article/2022-09-01/test-achats-le-codeco-fait-le-strict-minimum-pour-eviter-un-drame-social) (<https://www.lesoir.be/462858/article/2022-09-01/test-achats-le-codeco-fait-le-strict-minimum-pour-eviter-un-drame-social>)

C'est exactement ce que demande aussi la Fédération horeca Bruxelles. « Cela nous permettrait de contrebalancer la hausse des prix de notre énergie et l'indexation des salaires de notre personnel », défend la présidente Ludivine de Magnanville, estimant que « si les entreprises doivent veiller à limiter leur consommation énergétique, l'Etat doit lui aussi prendre ses responsabilités en agissant sur les charges sociales de notre secteur, gros pourvoyeur d'emplois. » Même discours du côté wallon : « Il faut actionner des leviers pour la pérennité de notre activité économique », insiste Thierry Neyens, administrateur à la Fédération horeca Wallonie. « Pourquoi ne pas aussi nous offrir plus de flexibilité avec le travail étudiant ? »

« Ne pas juste accompagner notre agonie »

Au Syndicat neutre pour indépendants (SNI), Christophe Wambersie, secrétaire général, estime qu'un report des charges sociales, tout comme du chômage temporaire, ne constituent que « des mesures pour accompagner notre agonie. Nous, nous plaidons pour une sorte de "tarif social" destiné aux petits acteurs économiques qui consomment beaucoup, ainsi que pour un droit passerelle, calqué sur celui qui était en vigueur lors de la crise du covid. Il serait lié aussi aux pertes engendrées par la situation ». A ces mesures d'urgence, le SNI propose d'ajouter une déduction fiscale majorée du coût de l'énergie.

📖 À lire aussi | [Inflation en août: au plus haut depuis... 1976](https://www.lesoir.be/462476/article/2022-08-30/inflation-en-aout-au-plus-haut-depuis-1976)

[Inflation en août: au plus haut depuis... 1976](https://www.lesoir.be/462476/article/2022-08-30/inflation-en-aout-au-plus-haut-depuis-1976)
(<https://www.lesoir.be/462476/article/2022-08-30/inflation-en-aout-au-plus-haut-depuis-1976>)

Reste cette demande sur toutes les lèvres, dont celle de la Fédération des bouchers : découpler le prix de l'électricité de celui du gaz. A contrario, la baisse de la TVA à 6 % pour les professionnels ne recueille qu'un enthousiasme très modéré, car ce ne serait que « des cacahuètes ». Bref, le Codeco de mercredi ne fait figure pour les PME que d'apéro. A quand le plat de résistance ?